

Les salines vaudoises

Autor(en): **Gfeller, Jules**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **6 (1898)**

Heft 2

PDF erstellt am: **16.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-8170>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ici, la tranquillité est assez grande, mais le pays est surchargé par les passages continuels de troupes, tandis que la légion vaudoise est allée renforcer le corps de Masséna, sur les bords du lac de Constance. Nous arrêtons donc ces emprunts, les lettres subséquentes n'ayant plus trait aux événements de 1798.

J. CART.

LES SALINES VAUDOISES ¹

La date précise à laquelle l'exploitation des salines passa des mains des fermiers dans celles de l'Etat de Berne ne nous est pas connue ; nous ignorons également quelle était à l'origine l'organisation de cette exploitation. On peut cependant déduire d'une communication faite par le gouvernement, en date du 2 janvier 1686, qu'il se trouvait des ouvriers condamnés aux travaux des mines parmi ceux qui y étaient employés. Des faux bruits circulaient et la réputation des ouvriers libres en souffrait. De là des frottements inévitables entre les deux catégories d'ouvriers. Les directeurs des salines, qui étaient alors Jean-Georges im Hoff et Emanuel de Graffenried, portèrent leurs plaintes à ce sujet devant le conseil. Celui-ci décida, le 26 octobre 1686, que les ouvriers des mines dépendant des salines, reconnus comme vicieux et insoumis, devaient être maintenus en prison jusqu'à ce que de nouveaux ordres vinssent de Berne.

D'autres difficultés provenaient de la diminution des sources et des installations très primitives de l'exploitation. Pour parer à la première cause d'insuccès, le gouvernement nomma une commission qui se réunit à Berne le 16 juillet 1715 pour étudier les travaux à entreprendre en vue de conserver les sources, dont le débit

¹ Voir *Revue historique vaudoise*, octobre 1897.

diminuait. Une partie de la commission, dit *Wild*, proposait de chercher *avec l'aiguille* de quel côté venait la source, puis de creuser de ce côté-là. En 1725, de Rovéréaz père, directeur des mines de l'Etat de Berne, fit commencer une galerie qui devait mesurer 5807 pieds de roi et aller du Bouillet au Fondement. Il se proposait ainsi de capter les sources aussi bas que possible, ce qui, pendant longtemps, fut considéré comme le meilleur système d'exploitation. Le baron Joachim-Frédéric de Beust, qui jouissait alors d'une grande réputation en Allemagne comme expert en matière d'exploitation de salines, fut appelé par le gouvernement de Berne à donner son avis sur les travaux entrepris ou à entreprendre. Les maisons de graduation construites selon les indications de M. de Beust ayant obtenu un bon succès, le gouvernement lui accorda une confiance aveugle. Plusieurs traités intervinrent entre les deux parties, les 17 octobre 1733, 7 novembre 1737 et 17 février 1746. L'expert saxon condamna le projet de Rovéréaz, qui, selon lui, devait coûter 750,000 Livres de Berne en argent et exiger 125 années de travail. *Grenier* nous apprend que, moyennant la promesse du paiement d'une somme de 80,000 Livres, M. de Beust produisit un plan qui aboutit au forage du puits de Providence et à la perte de la source de ce nom. Ce fut également lui qui fit creuser le grand puits du Bouillet, jusqu'à 80 pieds au-dessous du niveau du lac, toujours dans la pensée qu'il fallait recueillir les sources aussi bas que possible. Le quart du produit des sources salées qui seraient découvertes devait revenir à de Beust ; les résultats des travaux furent toutefois insignifiants.

Déjà en 1744, de Rovéréaz père signalait l'existence d'une source salée en-dessous du Chamossaire. M. Knecht, précédemment à Soultz, en Wurtemberg, où il était

facteur et conseiller ducal, appelé aux fonctions de facteur des salines à Aigle, en 1753, fit, sur des ordres venus de Berne, des recherches sur les sources salées de la région. Il passe pour avoir découvert la source de Chamossaire. En 1754, *Haller* ayant été envoyé sur les lieux, vit, dans cet endroit, une source qui s'échappait d'une galerie commencée et formait un marécage. La République ordonna le percement d'une galerie, qui fut commencée en 1755 et continuée les années suivantes. Le grisou y fit explosion en 1759 et blessa plusieurs ouvriers. Aucune source importante n'ayant été découverte au cours de ces travaux, Haller proposa de les suspendre, ce qui fut admis en 1761. Les deux sources constantes livraient 480 livres d'eau à l'heure.

La source de Panex est généralement tenue pour la plus ancienne de celles qui sont ou ont été exploitées. Elle était, sous le gouvernement bernois, confiée à un facteur résidant à Panex et plus tard à Aigle, lequel était placé sous l'autorité du directeur habitant le château de Roche. Cette source a été réunie au Devens avec les autres sources salées des souterrains.

Haller raconte qu'il a utilisé les loisirs que lui laissaient ses fonctions officielles comme directeur des salines de la République pour visiter, de 1754 à 1764, les contrées où elles se trouvent. Ces salines, les seules qui fussent exploitées à cette époque en Suisse, se trouvaient toutes dans le gouvernement d'Aigle. Il a bien entendu parler d'autres salines, mais il se montre très sceptique à leur égard, basé sur les expériences acquises, dont voici quelques échantillons. On lui avait soumis, comme provenant du Valais, un fragment de roc salin de couleur rouge et analogue à celui qu'on rencontre en Bavière ; mais comme l'auteur de cette découverte se refusait à en faire connaître la provenance exacte et que d'ailleurs il

avait la réputation de se livrer à des arts surnaturels, Haller ne crut pas à l'origine helvétique du sel en question. Il avait, d'autre part, constaté que les paysans sont généralement portés à croire qu'il se trouve des sources salées sur toutes les montagnes. L'existence de telles sources était signalée dans l'Emmenthal, dans le gouvernement de Saanen et ailleurs ; mais l'examen local démontra toujours qu'il s'agissait d'une erreur ou d'une tromperie. C'est cette dernière alternative qui fut mise au jour en ce qui concerne la vallée de l'Emme, où des recherches avaient été entreprises sur l'ordre du gouvernement. Haller se méfiant des indications fournies par un paysan, garda celui-ci toute une journée auprès de lui et fit surveiller la source soi-disant salée. Il constata ensuite qu'elle ne renfermait pas trace de sel, car la potasse dont le paysan s'était servi pour saler sa source avait eu tout le temps de disparaître dans l'intervalle. Des sources salées devaient exister dans le comté de Baden et dans le canton d'Unterwald, mais Haller n'a rien pu apprendre de précis à leur égard. Quant à la région saline du gouvernement d'Aigle, l'auteur que nous citons dit qu'elle est limitée au Nord et à l'Est par la Grande-Eau, au Sud par l'Avançon, à l'Occident elle s'abaisse jusqu'à la plaine du Rhône. En dehors de ce gouvernement, on constate, au Nord, la présence de roches qui annoncent l'existence de sources salées. La plus importante des sources salées alors connues était appelée les Fondements ; elle était située au bord de la Gryonne, en dessous du village d'Arveyes.

La présence du gypse où se trouve le sel fut reconnue par *Wild*, depuis le fond du Val d'Illiez, en Valais, jusqu'à la rive méridionale du lac de Thoune. Cet auteur pense que la couche se prolonge plus loin encore. Déjà, en

1788, il cite de Charpentier pour appuyer sa manière de voir sur la formation du gypse.

La contrée salifère de Bex est formée de montagnes relativement peu élevées, dont la cargnieule et le gypse constituent la charpente, a expliqué M. le professeur *Schnetzler* à la Société helvétique des sciences naturelles, réunie à Bex, en 1876. A cette occasion, M. *de Tribollet* a constaté qu'une grande bande de gypse s'étend depuis le lac de Thoune à celui d'Annecy.

Rambert rapporte que la première galerie du Fondement fut commencée en 1684. Dès l'année 1694, une seconde galerie coupa la source 27 pieds plus bas. En 1707, une troisième galerie de 2800 pieds de longueur, dont la construction dura 13 ans, fut percée plus bas encore ; elle fut prolongée jusqu'à quelque distance des sources en 1723. Ce travail fut repris en 1742 et ce qu'on appelait alors le *Cylindre*, ou réservoir naturel des sources, fut percé de part en part. L'exécution du plan primitif de M. de Rovéréaz, abandonné à l'instigation de M. de Beust, mais repris plus tard par M. Wild, aboutit à la découverte des sources de Bon-Succès (21 à 23 % de sel), les plus riches qu'on eût rencontrées jusqu'alors. Elles donnèrent ensemble, en 1802, 12,420 quintaux de sel, tandis que toutes les autres sources réunies n'en donnèrent que 7400. Toutes les sources connues paraissant venir du plateau de Chésières et de Villars, au-dessus d'Ollon, à 1250 mètres d'altitude environ (Struve donne les hauteurs suivantes en pieds : Chamossaire 3412 ; Panex 3066 ; Fondement, source Providence, anciennement 2714, alors 2283 ; Espérance, 2283 ; entrée du puits du Bouillet, 1921), M. Wild entreprit de percer la montagne pour atteindre le grand dépôt du bassin. Il ouvrit une première galerie sous le village de Chésières, la galerie des Vauds, au bord de la Petite-Gryonne ; une seconde sur le versant

de la Grande-Eau, près du village d'Exergillod ; une troisième à peu de distance d'Arveyes. Ces trois galeries devaient se rejoindre. Celle des Vauds prit une grande importance à cause de la roche salée, qu'on traversa bientôt sur une longueur de près de 2000 pieds. Les éboulements qui se produisirent dans cette galerie percée dans un terrain provenant d'un glissement, et l'eau qui l'envahissait parfois, découragèrent M. Struve, qui avait succédé à M. Wild. Les travaux, quoique fort avancés, furent abandonnés, et l'on revint au grand projet de Rovéréaz condamné par le baron de Beust. Ce plan consistait à percer, près des Devens, fort au-dessous des anciennes, une nouvelle galerie, celle du Bouillet. Ce travail prit 15 ans, au lieu des 125 prédits par M. de Beust, et il amena, en 1820, la découverte du massif de roc salé.

Ce n'est qu'en 1824, dit *Rosset*, qu'on procéda à l'exploitation et à la dessalaison de la roche par des procédés artificiels : l'abatage de la roche en souterrain, son transport au dehors, le dessalage et enfin l'évaporation de l'eau. A partir de cette époque, on abandonna les sources salées et cependant le rendement de l'exploitation s'éleva à plus de 40,000 quintaux de sel par an. Sur le même sujet, *Grenier* écrit que Jean de Charpentier, attaché à la direction des mines dès 1813, proposa, en 1823, l'extraction et le lessivage du roc salé, dont il venait de découvrir des amas importants. En 1705, à l'exploitation dite de Graffenried, on avait déjà trouvé le roc salé et on le lessiva dans des chambres souterraines qui en conservent encore les résidus. C'est ce procédé qu'on reprit. Les blocs obtenus par l'extraction du roc à la poudre étaient réduits en cubes gros comme le poing, puis on les transportait dans les dessaloirs, vastes réservoirs, de la contenance de 400 à 600 mètres cubes, où ils étaient soumis à trois lessivages d'eau douce ou d'eau plus ou moins salée.

L'évaporation se faisait dans l'établissement du Bévieux. Les fragments de roche dessalée étaient transportés hors de la mine. Ce système d'exploitation, quoique plus simple que celui dont nous allons parler, nécessitait un roulage perpétuel, cause de frais de main d'œuvre exagérés.

A l'origine, on évaporait l'eau des sources sur place dans de simples chaudières en cuivre. On établit une canalisation pour les sources salées dès le commencement de l'exploitation industrielle. Celle qui amenait à Aigle la source de Chamossaire avait une longueur de trois lieues; près d'une lieue au-dessus de la saline, elle recevait la source de Panex. La source du Fondement utilisait une canalisation de deux lieues de longueur qui aboutissait au Bévieux. Ces canalisations étaient formées de tuyaux de sapin de dix pieds de long. Chaque année, on devait éliminer la partie des tuyaux qui était mise hors de service par la pourriture. De ce chef, résultait le remplacement annuel d'un dixième de la longueur totale de la canalisation. Les plus grandes forêts eussent à la longue été épuisées par une telle consommation de bois. La vaporisation de l'eau salée exigeait d'autre part de grands approvisionnements de bois à brûler. On chercha à économiser le bois en augmentant le degré de salure de l'eau salée par l'opération appelée *gradation*. Jusqu'en 1731, on graduait, c'est-à-dire on projetait l'eau salée, sur la paille, à bras d'homme, pour la faire évaporer partiellement. Dès lors, d'après les indications de M. de Beust, on gradua sur les épines, au moyen d'une roue à eau. On arrivait ainsi avec des eaux titrant 2 % de sel à obtenir une salure de 8 à 9 %. La gradation ne pouvant avoir lieu durant la saison froide, de grands réservoirs avaient été creusés pour recueillir l'eau salée et la conserver jusqu'au moment où elle pourrait être utilisée. Le réservoir de Panex avait une contenance de 106,000 pieds cubes ;

il mesurait 245 pieds de longueur, 64 de largeur et 7 de hauteur. Deux réservoirs existaient au Fondement ; le plus grand avait une capacité de 50,000 pieds cubes et le plus petit une capacité de 15,000 pieds cubes. Pour terminer l'évaporation, on faisait bouillir l'eau salée dans des chaudières formées de feuilles rectangulaires de forte tôle, dont la plus grande mesurait 19 pieds 9 pouces de diamètre. Haller avait essayé de l'évaporation solaire et il constata que le sel ainsi produit était plus dur et plus salé que celui obtenu par l'action du feu. En décembre 1760, J.-P. Bertholet, assesseur général à Aigle, et Jacques Ruchet, justicier d'Huémoz, déclarèrent par écrit, ensuite des expériences faites à la demande d'Alb. de Haller, que le sel d'Aigle obtenu par évaporation au soleil est d'environ un quart plus fort que le sel commun et qu'il sale fort bien le fromage. Le personnel employé aux salines était, en 1787, de 11 valets de sel et 3 ouvriers provisoires au Bévieux et de 7 valets et 1 ouvrier provisoire à Aigle. On aura ainsi une idée de l'importance relative des deux exploitations, dont la dernière fut, plus tard, jointe à la première.

(*A suivre.*)

Jules GFELLER.

JANVIER 1798

1^{er} janvier. Les Magistrats vont, après le sermon, présenter leurs compliments à la Haute Commission. Le Trésorier de Gingins leur dit que l'on court des risques et que la bravoure des Suisses va être probablement mise à l'épreuve.

— Bonaparte invite le Directoire de la République cisalpine à se servir de tous les moyens pour répandre dans les bailliages tessinois l'esprit de liberté, en faisant distribuer des imprimés, etc. Des troupes iront à la frontière pour encourager les populations.

2 janvier. La Diète d'Aarau annonce le prochain renouvellement du serment de fidélité à l'alliance.